



ÉVREUX  
PORTES DE NORMANDIE

N° 2022-10-11/42  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

...

SEANCE  
DU 11 OCTOBRE 2022

...

L'An deux mille vingt-deux, le 11 octobre, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 5 octobre 2022, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 18h00, sous la présidence de MONSIEUR GUY LEFRAND, Président.

Mme Martine PHILIPPE, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

**PRÉSENTS :**

M BOREGGIO Sylvain, Mme COULONG Rosine, M DOSSANG Guy, M ETTAZAOUI Driss, Mme HANNOTEAU Maryvonne, M LEFRAND Guy, Mme LUVINI Françoise, M MABIRE Arnaud, M PAVON Jean-Pierre, M PRIEZ Rémi, Mme REVEL Ketty, M ROYOUX Claude, M VEYRI Timour, M ERRAMMACH Youssef, M RIGAL-ROY Olivier, M RONNE Christian, M CRETOT Didier, M JUPILLE Pascal, M COMONT Alain, Mme BERTIN Sophie, Mme JAUPITRE Isabelle, M ALBENQUE Roger, M ALLAIN Philippe, M ALORY Christophe, M ASMONTI Gérard, Mme BANDELIER Lysiane, Mme BARILLER France, Mme BAYRAM Servane, M BERNARD Franck, M BIET Francis, Mme BONNARD Carine, Mme BROCHAND-DULAC Gabrielle, M BRULARD Thierry, M CAILLEUX Jean-Michel, Mme CANEL Françoise, M CARIOT Geoffrey, M CARRETTE Christophe, Mme CASTELNAU Caroline, M CHOKOMERT Patrice, M CLOMENIL Joël, Mme COLLIN Isabelle, M CONFAIS Max, M CONFAIS Stéphane, M CUFFAUX-CLAMAMUS Geoffrey, M DESGROUAS Eddy, M DESSAINT Didier, Mme DOSSOU-YOVO Marie-Louise, M DULONDEL Michel, M FINIX Richard, M GAUTIER Francis, M GILLES Hervé, M GRIPPON Noël, Mme GUESNET Séverine, Mme HAGUET VOLCKAERT Florence, M HAMEL Raynald, Mme HANNE Nadine, M HEROUARD Jean-Paul, M HUBERT Xavier, Mme LAGOUGE Nathalie, Mme LE GOFF Hélène, M LEFRANÇOIS Thierry, Mme LEMARIÉ Anne-Marie, Mme LEMONNE Christine, Mme LEROUX Stéphanie, M LESELLIER Guy, M LEVERT Cedric, M MAILLARD Jean-Marie, Mme MARAGLIANO Francine, M MARTIN Jean-Marie, M MIELOT Roger, M MOMPER Jean-Luc, M MORILLON Marc, Mme NEANT Jocelyne, M NOGARÈDE Alain, M NORBLIN Raphael, M PATTYN Patrick, M PERRIN Marc, Mme PHILIPPE Martine, M PICHOS Jean-Pierre, Mme RAMETTE Brigitte, Mme RIVIERE Eveline, M ROUGER Guillaume, M ROUSSEL Emmanuel, Mme SALVAT Laure, M SAULNIER Robin, Mme SVEL Frédérique, M SCHALLER Didier, M SENKEWITCH Georges, M SIMON Stéphane, M TANGUY Martial, Mme TREMEL Emmanuelle, M VOLTOLINI Damien, M ZAYANI Abdé,  
Madame SOLLIER-CANTAIS Jeanine suppléant(e) de Monsieur DOUARD Daniel,  
Monsieur MAUCOLIN Bertrand suppléant(e) de Monsieur BARRAL Fernand, Monsieur DAUCHEZ Philippe suppléant(e) de Monsieur HEBERT Dominique, Madame SAKOU Virginie suppléant(e) de Monsieur JARRY Jacky.

**ONT DONNÉ POUVOIR :** Monsieur Mohamed DERRAR a donné pouvoir à Madame Francine MARAGLIANO, Monsieur Nicolas GAVARD-GONGALLUD a donné pouvoir à Monsieur Driss ETTAZAOUI, Madame Christiane MURCIA a donné pouvoir à Madame Lysiane BANDELIER, Monsieur Cédric ROUSSEL a donné pouvoir à Monsieur Guy DOSSANG, Madame Colette BLANCHARD a donné pouvoir à Monsieur Claude ROYOUX, Monsieur Rachid MAMMERI a donné pouvoir à Monsieur Alain NOGARÈDE, Madame Marianne PLAISANCE a donné pouvoir à Monsieur Emmanuel ROUSSEL,

Madame Dominique SAUVE a donné pouvoir à Madame Maryvonne HANNOTEAUX, Monsieur Fabrice BOSSUYT a donné pouvoir à Monsieur Hervé GILLES, Monsieur Philippe GUILLEN a donné pouvoir à Monsieur Jean-Marie MARTIN, Madame Aurélie LEMOINE a donné pouvoir à Monsieur Guy LEFRAND, Monsieur Robert CHAPLAIS a donné pouvoir à Madame Hélène LE GOFF, Monsieur Erkan ADIGUZEL a donné pouvoir à Madame Servane BAYRAM, Monsieur Jean-Luc BOUILLIE a donné pouvoir à Madame Caroline CASTELNAU, Monsieur Laurent CORNE a donné pouvoir à Monsieur Abdé ZAYANI, Madame Stéphanie AUGER a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre PAVON, Madame Karène BEAUVILLARD a donné pouvoir à Monsieur Arnaud MABIRE, Madame Patricia LEON a donné pouvoir à Monsieur Noel GRIPPON, Madame Diane LESEIGNEUR a donné pouvoir à Monsieur Xavier HUBERT, Monsieur Rabah IDIR a donné pouvoir à Monsieur Timour VEYRI, Monsieur Michel CHAUVIN a donné pouvoir à Madame Carine BONNARD,

**ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :**

Madame DURANTON Nicole, Monsieur JEANNE Emeric, Madame BOCAGE Sophie, Monsieur CRISTOBAL Florent, Monsieur DE LANGHE Christian, Monsieur MARQUAIS Raynald,



Accusé de réception  
027-200071454-20221011-25842-DE-1-1.  
Date de télétransmission : 12/10/22.  
Date de réception préfecture : 12/10/22.  
Date d'affichage :  
13/10/22.



ÉVREUX  
PORTES DE NORMANDIE

## FINANCES

### Décision modificative N°2

Pour tenir compte des événements de toute nature susceptibles de survenir en cours d'année, le Budget Primitif peut être corrigé, tout en respectant les principes relatifs à la préparation, au vote et au maintien de l'équilibre du budget.

A cet effet, il existe des Décisions Modificatives (DM) ordinaires, et des Décisions Modificatives particulières (le Budget Supplémentaire).

Les Décisions Modificatives sont de la compétence exclusive du Conseil communautaire.

Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes, modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant les règles d'équilibre budgétaire.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1612-4, L2121-29 et L5211-1 ;

Il est demandé aux membres du Conseil communautaire de bien vouloir :

- **ADOPTER** la décision modificative n°2 suivante :

**BUDGET EAUX****FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
011	604	ACHAT D'ETUDES PRESTATIONS DE SERVICES	- 149 000,00
011	617	ETUDES ET RECHERCHES	- 157 000,00
011	6257	RECEPTIONS	- 1 000,00
011	6287	REMBOURSEMENT DE FRAIS	5 000,00
012	64111	REMUNERATIONS ET COTISATIONS	250 000,00
66	66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	30 000,00
67	678	CHARGES EXCEPTIONNELLES	345 525,00
021	021	VIREMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 325 525,00
Sous-Total			- 2 000,00

<b>RECETTES</b>			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
70	70111	VENTES D'EAU AUX ABONNES	108 000,00
70	704	TRAVAUX	- 125 000,00
042	777	QUOTE PART SUBVENTION D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT EXERCICE	15 000,00
Sous-Total			- 2 000,00

**INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
20/CAPTAR EAP	2031	FRAIS D'ETUDES	- 50 000,00
21	21351	BATIMENTS D'EXPLOITATION	- 44 195,00
21	21531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	- 60 000,00
21/CAPTAR EAP	21531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	- 1 010 981,00
21	2154	MATERIEL INDUSTRIEL	- 34 884,00
23/CAPTAR EAP	238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES / IMMO. CORP.	- 172 000,00
040	13913	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (DEPARTEMENT)	15 000,00
Sous-Total			- 1 357 060,00

<b>RECETTES</b>			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	1641	EMPRUNT D'EQUILIBRE	- 1 031 535,00
021	021	VIREMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 325 525,00
Sous-Total			- 1 357 060,00

Les crédits supplémentaires sont nécessaires afin de :

- D'enlever 125k€ en dépense (604) et en recette (704) de fonctionnement correspondant aux branchements neufs qui ne seront pas réalisés.
- De retirer 24k€ en 604 pour un calcul au plus juste de la rémunération de STGS
- D'ajuster des études 617 concernant :
  - le suivi mensuel de la qualité des eaux brutes de 3 captages, car la prestation ne démarrera qu'en janvier 2023 sur 3 ans pour 55k€.

- L'étude pour mobilisation des leviers financiers pour les agriculteurs est trop prématurée (50k€ à récupérer).
  - L'étude prévue pour la conversion en BIO est annulée car il n'y a pas d'agriculteur volontaire (12k€)
  - L'animation et veille foncière Terre de Liens/SAFER ne sera réalisée qu'en 2023 (40k€)
- D'augmenter le montant inscrit en remboursement de frais nature 6287 à la suite de la hausse des tarifs du carburant +35k€ et d'ajuster le montant des remboursements de frais de gestion en fonction du facturé au titre de N-1 (-30k€)
  - L'annulation de la collation prévue en 6257 -1k€
  - Réajuster le montant du 012 suivant la revalorisation du point d'indice et CIA (250k€)
  - Il convient de réajuster de +30k€ les crédits inscrits à la nature 66111 suite à la montée des taux bancaires.
  - Prévoir un montant en dépense (nature 678) pour apurer les engagements de recettes correspondant aux rattachements 2021. En effet, le montant des recettes restant à titrer fin 2021 a été surestimé et il convient de les annuler pour 345k€.
  - Réajuster le montant des recettes de ventes d'eau aux abonnés (nature 70111) engagées à ce jour avec le montant budgété (+108k€).
  - Ajuster l'opération CAPTAR EAP correspondant aux études et travaux de protection des captages d'Arnières sur Iton, il y a un retard sur l'attribution du marché et les révisions de prix s'appliqueront seulement en 2023 pour 1 232k€
  - Baisse de 44k€ sur la nature 21351 correspondant à des travaux de rénovation de Saint Léger déjà bien avancés.
  - Ajustement de -60k€ à la nature 21531 concerne la non réalisation des forages de reconnaissance à Gauciel et Saint-Vigor.
  - Retirer 28,9k€ sur la nature 2154 pour ajustement sur le projet de renouvellement des clôtures et portails et 5,8k€ pour annulation du bon de commande qui ne sera pas utilisé pour achat d'un débitmètre électromagnétique.
  - Réajuster le montant des amortissements des subventions d'investissement +15k€ en recette de fonctionnement et en dépense d'investissement.

Il faut donc baisser le montant du virement de -325k€ et baisser le montant d'emprunt d'équilibre de 1 031k€.

## BUDGET ASSAINISSEMENT

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
011	6287	REMBOURSEMENT DE FRAIS	55 000,00
011	6226	HONORAIRES	15 000,00
012	64111	REMUNERATIONS ET COTISATIONS	130 000,00
67	678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	22 540,00
023	023	VIREMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 217 540,00
Sous-Total			5 000,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
042	777	QUOTE PART SUBVENTION D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT EXERCICE	5 000,00
Sous-Total			5 000,00

### INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
13	13111	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AGENCE DE L'EAU	4 069,00
20	2033	ANNONCES ET INSERTIONS	864,00
040	13913	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (DEPARTEMENT)	5 000,00
Sous-Total			9 933,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
021	021	VIREMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 217 540,00
16	1641	EMPRUNT D'EQUILIBRE	227 473,00
Sous-Total			9 933,00

Les crédits supplémentaires sont nécessaires afin :

- D'augmenter le montant inscrit en remboursement de frais nature 6287 suite à la hausse des tarifs du carburant +55k€
- De payer les honoraires d'avocat (15k€) concernant l'affaire du CTEU (référé pour le digesteur, bardage) et de la STEP de Saint André.
- Réajuster le montant du 012 suivant la revalorisation du point d'indice et CIA (130k€)
- Prévoir un montant en dépense (nature 678) pour apurer les engagements de recettes correspondant aux rattachements 2021. En effet, le montant des recettes restant à titrer fin 2021 a été surestimé et il convient de les annuler pour 22,5k€.
- Réajuster le montant des amortissements des subventions d'investissement +5k€ en recette de fonctionnement et en dépense d'investissement.
- Mettre en publicité le marché 222400 – transfert des effluents d'Arnières sur Iton pour 864€ (nature 2033).
- D'annuler un titre (titre 167) émis en doublon en 2020 pour 4 069 € concernant une subvention versée par l'agence de l'eau (chapitre 13).

Il faut donc baisser le montant du virement de -217k€ et augmenter le montant d'emprunt d'équilibre de 227k€.

## BUDGET SPANC

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
67	678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	53 472,00
68	6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS	4 300,00
042	6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS	- 4 300,00
023	023	VIREMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	53 472,00
Sous-Total			-

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
Sous-Total			-

### INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
45	4581	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS	103 555,00
Sous-Total			103 555,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
040	1582	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	- 4 300,00
021	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- 53 472,00
Sous-Total			- 57 772,00

Les crédits supplémentaires sont nécessaires afin de :

- Régulariser les crédits relatifs aux provisions pour dépréciations. Ces derniers étaient initialement prévus en budgétaire (c'est-à-dire en écriture d'ordre chapitre 040 et 042). Or la nomenclature M4 impose de constater les provisions en semi-budgétaire c'est-à-dire au chapitre 68 nature 6817(4 300€).
- Prévoir le montant en dépense (nature 678) pour apurer les engagements de recettes correspondant aux rattachements 2021. En effet, le montant des recettes restant à titrer fin 2021 a été surestimé et ils convient de les annuler (pour 53 472€ en fonctionnement et pour 103 555€ en investissement).

Le montant des recettes d'investissement reste en suréquilibre du fait de la reprise des résultats au BS.

## BUDGET MOBILITES

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
011	618	SERVICES EXTERIEURS - DIVERS	18 000,00
011	6247	TRANSPORT COLLECTIF DE PERSONNES	- 13 100,00
66	66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	- 504,00
68	6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS	2 504,00
042	6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS	- 2 000,00
042	6611	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- 4 900,00
Sous-Total			-

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
Sous-Total			-

### INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
23/VOIEVERT1	2312	AGENCEMENT ET MENAGEMENT DE TERRAIN	- 18 000,00
Sous-Total			- 18 000,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	1641	EMPRUNT D'EQUILIBRE	- 11 100,00
040	1582	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	- 2 000,00
040	28156	AMORTISSEMENT MATERIEL DE TRANSPORTS	- 4 900,00
Sous-Total			- 18 000,00

Les crédits supplémentaires sont nécessaires afin de :

- Régulariser les crédits relatifs aux provisions pour dépréciations. Ces derniers étaient initialement prévus en budgétaire (c'est-à-dire en écriture d'ordre chapitre 040 et 042). Or la nomenclature M4 impose de constater les provisions en semi-budgétaire c'est-à-dire au chapitre 68 nature 6817 (pour 2 504€). La provision en budgétaire avait été passé pour 2 000€ au BS, il convient de rajouter 504€.
- De basculer des crédits inscrits en investissement (nature 2312) vers du fonctionnement (nature 618) afin de pouvoir préparer la fête du vélo (18 000€).

Il est nécessaire de baisser le montant d'emprunt d'équilibre de 11,1k€.

## BUDGET ZA CROIX PRUNELLE

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
68	6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS	3 900,00
042	6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS	- 3 900,00
Sous-Total			-

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
Sous-Total			-

### INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
Sous-Total			-

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
040	1582	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	- 3 900,00
Sous-Total			- 3 900,00

Les crédits supplémentaires sont nécessaires afin de régulariser les crédits relatifs aux provisions pour dépréciations. Ces derniers étaient initialement prévus en budgétaire (c'est-à-dire en écriture d'ordre chapitre 040 et 042). Or la nomenclature M4 impose de constater les provisions en semi-budgétaire c'est-à-dire au chapitre 68 nature 6817.

Le montant des recettes d'investissement reste en suréquilibre du fait de la reprise des résultats au BS.

**ADOPTÉ**



**Le Président d'Evreux Portes de Normandie**

**Guy LEFRAND**

Avis favorable de la commission Finances (22/09/22)

